



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Groupe Pulvé
Bourgogne-Jura

BIEN RÉGLER MON PULVÉRISATEUR

Turbine Aéro- Convectrice/Chenillard

Auteur : Service commun Vigne et Vin Côte d'Or-Yonne
Version mars 2017



Étape 1



Je contrôle les paramètres de mon pulvérisateur

Stade	Début de végétation	Pleine végétation	Traitement localisé
Largeur traitée	3 m (3 rangs)	3 m (3 rangs)	2 m (2 rangs)
Vitesse d'avancement	5km/h		
Volume/ha	120l/ha	150 à 180l/ha	150 à 180l/ha

Réglages conseillés pour les turbines Aéro-convectrices munies de 4 buses/côté

j'adapte ma buse à mon objectif de volume et ma largeur de traitement :

Volume/ha dans une configuration où les 8 buses sont ouvertes et la vitesse d'avancement est de 5 km/h.

Type de buse	Calibre de buse	largeur traitée		
		2 m	3 m	4 m
Buse à turbulence (5 bars)	ATR Lilas	170 l/ha	déconseillé	déconseillé
	ATR Marron	227 l/ha	152 l/ha	déconseillé
	ATR Jaune	déconseillé	233 l/ha	175 l/ha*
	TXB0067 (kaki)	166 l/ha	111 l/ha	déconseillé
	TXB01 (Orange)	244 l/ha	163 l/ha	déconseillé
Buses à Jet Plat (2 bars)	015 Verte	230 l/ha	153 l/ha	déconseillé
	02 Jaune	déconseillé	203 l/ha	152 l/ha

*Les passages en 4m ne sont applicables que sur des vignes présentant un volume et une densité de feuillage faibles et un risque maladie réduit.

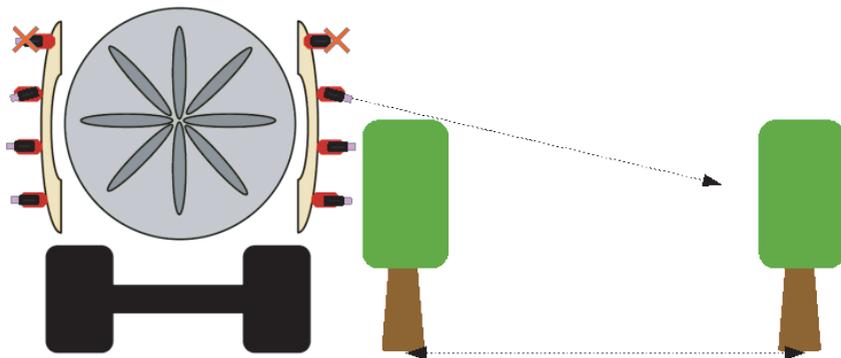
Une question sur le choix de vos buses ? N'hésitez pas à nous contacter

Étape 2

Je règle mes descentes selon les caractéristiques de ma vigne



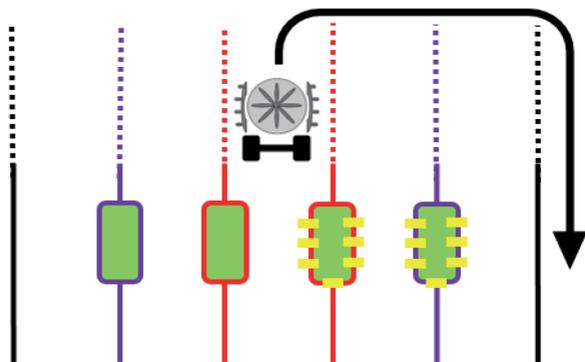
● Début de végétation et traitements localisés



— En début de végétation et pour **limiter la dérive**, il est opportun de couper la pulvérisation sur les buses les plus hautes : 4ème hauteur et éventuellement 3ème hauteur sur certains modèles.

— Avec trois hauteurs de buses ouvertes, orienter les buses les plus hautes vers le bas, pour **limiter la dérive**.

● Traitements en début et pleine Végétation



— Passez **tous les 3 rangs** pour un recouvrement optimum entre les passages.

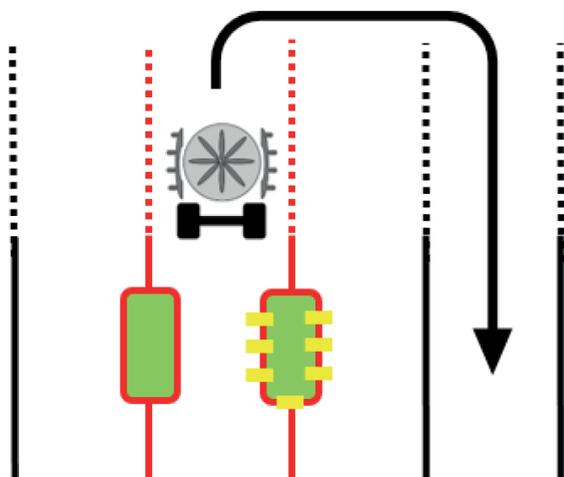
— Il est inutile de fonctionner à la vitesse maximale de la turbine. Celle-ci doit être portée à son **régime le plus efficace** (débit d'air maximum avec une consommation raisonnable).

-Les réglages conseillés dans cette fiche sont destinés à des vignes ayant un écartement de 1 m à 1m10 et dont la végétation atteint au maximum 125-130 cm de hauteur.

-Fiche de réglages du Turbine Aéro-Convectrice/Chenillard - Version du 09/03/2017 - Utilisation commerciale interdite



● Traitement localisé



- En cas de traitement localisé sur les grappes, **diminuez la largeur** de passage à 2 m en passant tous les deux rangs.
- Cela permet un meilleur dépôt de la bouillie et une plus grande **homogénéité** de **pulvérisation** entre les rangs.
- Ne laissez que les buses situées en face de la zone des grappes, ouvertes.

Les Eventuelles "palettes", situées en haut de turbine permettent de s'ajuster à la hauteur de végétation et de limiter la dérive éventuelle de bouillie.

Veillez à les resserrer souvent (vibrations).



Étape 3

J'utilise des outils simples de réglages.



➤ Une **bande verticale** de papiers hydrosensibles et une **plaque noire** sont particulièrement adaptés pour affiner rapidement les réglages des turbines aéro-convectrices.

➤ Ils sont à placer **dans le rang le plus éloigné du passage de l'engin** pour vérifier si le recouvrement de pulvérisation se fait bien :

- en pénétration dans le feuillage
- sur toute la hauteur de végétation



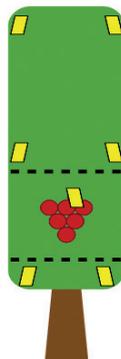
Crédit Photo BIVB (page 1, feuille vignes) - Crédit Photo CA21 (pour routes les autres photos) - Conception CA21 - Impression -

Étape 4

Je confirme mes réglages avec des papiers hydrosensibles



➤ Disposez des papiers hydrosensibles, sur **3 hauteurs** de chaque coté ainsi que la **zone des grappes**, de tous les rangs de la largeur de traitement pour vérifier la qualité de pulvérisation (voir fiche *Utilisation des papiers hydrosensibles*).



Besoin d'une info? d'un conseil?

Contactez votre service Vigne et Vin de la

Chambre Agriculture de Côte d'Or

1 rue des Coulots - CS 70074- 21110 BRETENIÈRE

Pierre PETITOT - 06 08 72 99 80
pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr

Jérémy NOBS - 06 33 90 61 72
jeremie.nobs@cote-dor.chambagri.fr



BOURGOGNES

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

Partenaire Officiel



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Groupe Pulvé
Bourgogne-Jura